

L'initiative Multinationales responsables est soutenue par les autorités chrétiennes nationales et de nombreux réseaux d'Eglise actifs. Mais tous les fidèles ne sont pas au diapason

En leur âme et conscience

DOMINIQUE HARTMANN

Votations ▶ Le 29 novembre 2020, la population se prononcera sur l'initiative pour des multinationales responsables. Sortant de leur réserve politique habituelle, une très large coalition d'Eglises soutient l'objet et une vingtaine de paroisses protestantes et catholiques bernoises viennent à leur tour de hisser pavillon en faveur de la responsabilité des entreprises. Ce n'est pas du goût de tous les fidèles.

La Conférence des évêques suisses (CES) et l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) comme le Réseau évangélique suisse (RES) ont déclaré leur soutien commun en ces termes: «L'économie a besoin de droits humains.» Elles s'élèvent notamment contre les avantages concurrentiels issus d'une application lacunaire des droits humains: «Face à ce genre de pratiques, les directives de *corporate social responsibility* existantes sont impuissantes, jugent la CES et l'EERS, car les entreprises n'ont pas de conséquences à craindre.» C'est pour cela que l'initiative prévoit de fixer la responsabilité des acteurs multinationaux dans la loi suisse.

Les fondements de leur foi

Selon l'enseignement social de l'Eglise, explique Jean-Claude Huot, de la plateforme Dignité et Développement, également mobilisée, «toute possession comporte une hypothèque sociale: une propriété est légitime tant qu'elle ne porte pas atteinte aux besoins vitaux d'autrui». Si l'exploitation minière ou l'agro-industrie empêche la population locale de subvenir à ses besoins, «sa légitimité est remise en cause». Comme le formule le pape François dans sa récente encyclique prônant la solidarité humaine et environnementale, *Fratelli tutti*, «la terre est un héritage commun dont les fruits doivent bénéficier à tous».

Outre les œuvres d'entraide comme Pain pour le prochain et Action de Carême qui, alertés



A l'image de nombreux balcons de Suisse, des Eglises se sont parées du drapeau orange de l'initiative en votation le 29 novembre. KEYSTONE

par leurs partenaires du Sud quant à l'impunité de certaines entreprises, œuvrent à l'initiative depuis longtemps, un grand nombre d'organismes chrétiens ont aujourd'hui rejoint la plateforme Eglises pour des multinationales responsables. Des Eglises cantonales et de nombreuses paroisses ont fait de même.

A Genève, la Paroisse protestante Rive gauche¹, la plus grande du canton, est l'une d'entre elles. «Notre conseil de paroisse, s'est déclaré en faveur de l'initiative à l'unanimité, explique l'une de ses membres, Elisabeth Pictet. Dès lors, nous avons décidé d'impliquer la paroisse. Evidemment, chaque paroissien reste libre de voter en son âme et conscience.» Les instances catholiques et protestantes rappellent elles aussi ce principe, bien conscientes de la diversité des points de vue par-

mi les fidèles. Comme dans d'autres paroisses, il est prévu à Genève non seulement d'informer mais aussi de thématiser l'enjeu en chaire: la prédication

«On ne peut pas se dire chrétien et prendre des décisions aux antipodes»

Dominique de Buman

du 1^{er} novembre, par Marie Cécile, s'intitule «Nous ne sommes pas seuls au monde».

Que les services religieux se mêlent de politique, voilà qui déplaît à Ulrich Knoepfel, président du consistoire glaronnais. «L'Eglise n'a pas à se prononcer tant que la thématique ne touche pas aux valeurs chré-

tiennes fondamentales», défend-il, interrogé par cath.ch. Il a ainsi fondé le «Comité éthique contre l'initiative pour des multinationales responsables» pour «faire entendre un point de vue éthique et moral sur les réserves contre l'initiative», encouragé en cela par des représentants de l'économie.

Pour Elisabeth Pictet, au contraire, «l'initiative touche aux fondements même de notre foi. Prendre soin de notre prochain fait partie de l'enseignement du Christ». Comme l'exprime autrement le démocrate-chrétien fribourgeois Dominique de Buman, engagé au sein du comité bourgeois pour le oui, «on ne peut pas se dire chrétien et prendre des décisions aux antipodes».

Craintes fiscales

Mais les résistances subsistent. Exercer sa responsabilité chré-

tienne impliquerait au contraire de refuser l'objet: certains craignent un impact sur l'emploi, en cas d'exode des entreprises concernées. «Durant cette période chahutée par le Covid, cette crainte s'est fait entendre, en effet», remarque la conseillère paroissiale. Elle considère pour sa part que la présence en Suisse de telles multinationales a surtout à faire avec les facilités fiscales dont elles bénéficient et doute que celles qui enfreignent les droits humains ne quittent le pays en cas de oui le 29 novembre: «D'autres pays européens proposent des lois relativement comparables au cadre légal qui serait imposé en Suisse.»

A supposer que l'exode ait lieu, les finances des Eglises cantonales pourraient en pâtir. M^{re} Gmür, président de la CES, balaie: «L'Eglise ne peut pas faire dépendre sa mission de

l'argent des contribuables.» Dans les faits, c'est à des degrés très divers que les Eglises dépendent des contributions des personnes morales: si pour l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel ces montants ne s'élèvent qu'à 8,3% de ses recettes d'exploitation (contre 72% pour les personnes physiques), dans le canton de Zoug, en revanche, «60% de l'impôt ecclésiastique provient des personnes morales», observe René Pahud de Mortanges, professeur de droit des religions à l'université de Fribourg, interrogé par Protestinfo. M^{re} Gmür n'est pas ébranlé: «Je ne pense pas que des entreprises émigreront si l'initiative était adoptée.» Car prendre au sérieux sa responsabilité sociale «constitue un avantage concurrentiel pour une marque. Les entreprises progressistes l'ont déjà reconnu».

La même planète

Autre argument soudain brandi, l'initiative serait néo-colonialiste. «La convention de Rio sur le climat serait colonialiste? réagit Jean-Claude Huot. Allez demander aux paysans grévistes atteints dans leur santé ce qui l'en est: exploiter une terre à grands coups de pesticides interdits chez nous pour décupler les revenus, ou réguler cette exploitation? Les opposants défendent ni plus ni moins l'idée que les droits humains ne sont pas universels, et c'est très inquiétant.»

La difficulté de faire reconnaître ses droits, Jean-Claude Huot y est confronté au quotidien, comme agent pastoral au sein de la Pastorale œcuménique dans le monde du travail: «Nous informons les personnes qui nous contactent quant à leurs droits, et nous les accompagnons dans leurs démarches devant les Prud'hommes. L'initiative vise la même exigence: que les droits soient respectés. Que ce soit ici ou là, nous sommes tous frères et sœurs en humanité, avec les mêmes droits d'un bout à l'autre de la planète.»¹

¹ Anciennement, paroisse des Eaux-Vives

Des casiers pour les affaires des sans-abri

Renens ▶ La municipalité de Renens (VD) et l'Eglise catholique se sont unies pour proposer aux sans domicile fixe des casiers pour qu'ils n'aient pas à transporter leurs affaires toute la journée.

Le projet des casiers solidaires est venu de la Municipalité de la Ville, qui a contacté Jean de Dieu Rudacogora, aumônier pour la pastorale sociale et de rue de l'Eglise vaudoise. «C'est un projet né au Portugal, où les sans-abri sont nombreux: il était pénible pour eux, qui avaient souvent un lit pour la nuit, de se balader la journée avec leurs bagages. Cela répond vraiment à un besoin. Les gens

peuvent laisser leurs affaires durant la journée sans risquer de se les faire voler.» Les dix casiers installés ont commencé à être occupés. «Maintenant, avec le changement de saison, il va falloir s'occuper des hébergements d'urgence...»

Avec l'accord du département Solidarités, du vicariat et de la Fédération, le projet a pu aller de l'avant. «La commune a financé la construction, l'Eglise a fourni la place et l'espace. Tous les mardis, de 14h à 16h, c'est un lieu où les gens peuvent venir pour parler. La seule condition que l'on pose est qu'ils se présentent au moins une fois par mois.»

CATH.CH

Accompagner les grossesses endeuillées

Vaud ▶ En Suisse romande, le deuil périnatal est une réalité reconnue et investie. Entre les accompagnements thérapeutiques ou médicaux ainsi que les associations, il y a de quoi faire, mais il manquait encore une approche spirituelle. «Ces expériences remettent en question certains de nos fondamentaux et posent des questions de sens. Lorsque j'ai appris que je ne pouvais pas avoir d'enfant, mon estime de moi en a pris un coup. Si je n'étais pas capable de mettre au monde un enfant, de quoi étais-je capable?», livre la diacre Liliane Rudaz, une des membres du projet «Des étoiles dans le cœur».

«Un accompagnement psychologique ne suffit pas toujours, car ces expériences bousculent les personnes dans leur parcours spirituel et de foi, explique la théologienne genevoise Elise Cairus. Il y a la nécessité de se réconcilier avec soi-même et, pour certains, avec un Dieu qu'ils ne com-

prennent plus.» En 2019, elle a publié sa thèse sur l'accompagnement spirituel des grossesses chaotiques, constatant que la théologie ne s'est jamais emparée de cette thématique et que les ministres sont démunis. «Les Eglises accompagnent toutes les étapes de la vie, alors pourquoi pas les naissances et les grossesses, qui sont aussi des passages?»

Elle note que, aujourd'hui encore, la question reste marginale. «Parce qu'il faut faire avec l'héritage patriarcal de l'Eglise et une culpabilité ancrée dans l'inconscient collectif s'agissant de ce sujet, sans compter que le deuil périnatal ne fait pas partie des sujets «en vogue» dans la société actuelle.» Autant de raisons qui ont poussé la théologienne à donner plusieurs formations sur l'accompagnement spirituel des grossesses et naissances difficiles. Pour les initiatrices du projet «Des étoiles dans le cœur», ces

cours ont été le déclic pour créer un nouvel espace qui donne droit à la douleur et à l'expression de la souffrance.

Depuis début octobre, elles sont non seulement devant le clavier pour relever la boîte mail mise à disposition et y répondre sous vingt-quatre heures, mais également au bout du fil. «Notre ligne téléphonique permettra de répondre aux urgences, qu'il s'agisse d'offrir une écoute et une présence lors de la prise de décision, ou pour répondre à des questions très pratiques. Nous ne sommes pas là pour influencer, mais plutôt pour permettre la prise de distance face à la situation vécue», explique Liliane Rudaz. Elle précise que le groupe travaillera en réseau, notamment avec des associations et l'aumônerie du CHUV.

PROTESTINFO

Retrouver cet article dans son intégralité sur lecourrier.ch